



MAIRIE DE PESSINES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 13 Mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi treize Mai à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe DELHOUME, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 14; Présents : 11; Votants : 11; Quorum : 8

Date de convocation : 06 Mai 2024

Présents : Mrs DELHOUME Philippe – BON Pierre - GARDAIS Olivier – GOUINEAUD Frédéric – LESSEUR Thierry – ROUX Stéphane et Mmes AUTANT Sophie - ERABLE Isabelle – de KERROS Isabelle - LUCAS Annick – MESLAND Christine

Excusés: M. MIMOL Jean-Claude et Mme RÉMY Véronique

Absent : M. DUMAND François

Secrétaire de séance : M. GOUINEAUD Frédéric

QUORUM : M. le Maire indique que le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

PROCÈS-VERBAL : Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 08 Avril 2024 à l'unanimité.

En préambule, M. le Maire rappelle **l'ORDRE DU JOUR** :

1. Délibération demande d'affiliation volontaire au CDG 17 du Syndicat Mixte pour le ScoT La Rochelle Aunis
2. Présentation virement de crédit 2024/01 Champ Fleuri
3. Décision modificative budget 2024 Commune
4. Composition bureau de vote élections Européennes
5. Fixation montant de la participation au 13 Juillet 2024
6. Informations et Questions diverses

1) Délibération demande d'affiliation volontaire au CDG 17 du Syndicat Mixte pour le ScoT La Rochelle Aunis

Le Syndicat mixte pour le Scot la Rochelle Aunis a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code Général de la Fonction Publique et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des Collectivités et Établissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1er janvier 2025.

Il convient donc que le Conseil Municipal (Conseil Communautaire, Comité Syndical) donne son avis sur cette demande d'affiliation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité d'émettre un avis favorable.

2) Présentation virement de crédit 2024/01 Champ Fleuri

Monsieur le Maire, rend compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal.

Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6045 (011) : Achats d'études, prest.serv.(terr	16 900,00		
605 (011) : Achats de matériel,équipements et	-16 900,00		
	0,00		

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	
----------------	------	----------------	--

3) Décision modificative budget 2024 Commune

Le Conseil Municipal DÉCIDE DE modifier les crédits ouverts au budget de l'exercice 2024 de la façon suivante :

Désignation	Montant
DI 203 (op. 221) Frais études, recherches et développement	+ 28 000,00 €
DF 615221 Bâtiments publics	- 18 000,00 €
DF 615231 Voiries	- 10 000,00 €
DF 023 Virement à la section d'investissement	+ 28 000,00 €
RI 021 Virement de la section de fonctionnement	+ 28 000,00 €

Après en avoir débattu, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité de modifier les crédits ouverts au budget de l'exercice 2024 telle que présenté ci-dessus.

4) Composition bureau de vote élections Européennes

Élections Européennes du Dimanche 9 Juin 2024

Composition du Bureau :

8 H 00 à 11 H 30	11 H 30 à 15 h 00	15 h 00 à 18 h 00
Président : M. DELHOUME	Présidente : Mme MESLAND	Président : M. DELHOUME
M. GARDAIS Olivier	Mme LUCAS Annick	M. GOUINEAUD Frédéric
Mme ERABLE Isabelle	Mme de KERROS Isabelle	Mme RÉMY Véronique
M. BON Pierre	M. MIMOL Jean-Claude	M. ROUX Stéphane

5) Fixation montant de la participation au 13 Juillet 2024

Cette année, à l'occasion de la Fête du 13 juillet, la Commission « Fêtes et Loisirs » propose d'organiser un repas derrière la Mairie ainsi qu'une animation musicale.

Les membres de la Commission qui seront en charge des préparatifs en accord avec les membres du Conseil Municipal fixent le montant de la participation au repas comme suit :

- Adultes : 17,00 €
- Enfants jusqu'à 10 ans : 8,00 €

Cette animation sera suivie d'une retraite au flambeaux, d'un feu d'artifices et d'un bal. A cette occasion, une buvette sera ouverte.

Les dépenses seront imputées à l'article 623 et les recettes seront inscrites à l'article 75888 du Budget 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son ACCORD pour les prix proposés.

6) Informations et Questions diverses

Monsieur le maire, informe le conseil des différentes nouvelles et événements à venir afin de prévoir une participation :

a) Il explique que la Mairie a adhéré à Panneau Pocket, c'est une façon pour tous les administrés de savoir en temps réel les informations ou les manifestations dans la commune. Il invite tous les conseillers à l'installer sur leur portable et à en faire de la

publicité autour d'eux.

b) Invitation de la RESE pour leur 70 ans, le jeudi 20 Juin 2024 au château de la Roche Courbon à partir de 18 heures, Monsieur le Maire ne sera pas présent.

c) L'élan Saintais nous informe qu'à partir du 2 Mai 2024, les cours du jeudi soir ne sauront plus assurés par manque de participants.

d) Le CRER nous invite à son assemblée générale qui aura lieu à la Rochelle le vendredi 04 Juin 2024 de 9h30 à 16h30.

e) Rappel que pour les zones humides les prélèvements se font de mi avril à mi juin.

f) La Mairie a investi dans de nouvelles flèches pour les manifestations communales.

g) Les travaux pour le lotissement « Le Champ Fleuri » ont débuté aujourd'hui lundi 13 Mai 2024.

h) Monsieur le Maire a reçu avec Monsieur LESSEUR Thierry, le SDV17 pour l'aménagement de la Rue de Saintonge.

i) Une entreprise demande pour avoir un terrain (friche à côté des mobiles-home), Monsieur le Maire ne voit pas d'inconvénient si la sortie se fait sur la RD 150. La parcelle serait en zone AX au PLUI.

j) Lundi 20 Mai 2024 à 16h00, il y aura la présentation de l'esquisse de l'architecte Gravière et Foulon pour le foyer/bibliothèque/café avec la commission « bâtiments. »

j) Lundi 27 Mai 2024 à 18h00, Monsieur le Maire réunit la commission pour parler du projet de la Maison Bourdin qui pourrait être transformée en 2 appartements.

Monsieur le Maire a ensuite demandé aux différents conseillers s'ils ont des informations ou des remarques :

k) Monsieur LESSEUR Thierry a reçu une personne de la CDA pour faire un diagnostic pour la maison Bourdin. Elle pourrait être transformée en 2 appartements, l'un de 80 m² et l'autre de 40 m².

l) Monsieur GARDAIS Olivier interpelle sur le fait qu'il y a des camions de Veolia/Cyclad qui circulent à grande vitesse dans la rue Saint Gilles. Monsieur le Maire contactera cette entreprise.

m) Madame LUCAS Annick fait un point sur l'heure civique. Il y a eu les assises de l'heure civique à Corme-Royal le mercredi 17 Avril 2024. A cette occasion, Monsieur DESLANDES Loïc a été félicité pour son dévouement au sein des bénévoles, un article sera fait dans le journal.

Une action est prévue en collaboration avec le lycée Montessori mobilisant 10 élèves, 7 bénévoles. Le but est d'aller par groupe composé d'1 bénévole et 2 élèves chez un administré. Ils ont tous rendez-vous au foyer le vendredi 24 Mai 2024 à partir de 14h30 pour les explications, visite pendant 1h puis débriefing de retour au foyer et partage d'un goûter puis une remise de diplôme sera faite aux élèves.

La séance est levée à 20h35

Le secrétaire de séance,



Frédéric GOUINEAUD

Le Maire,



Philippe DELHOUME